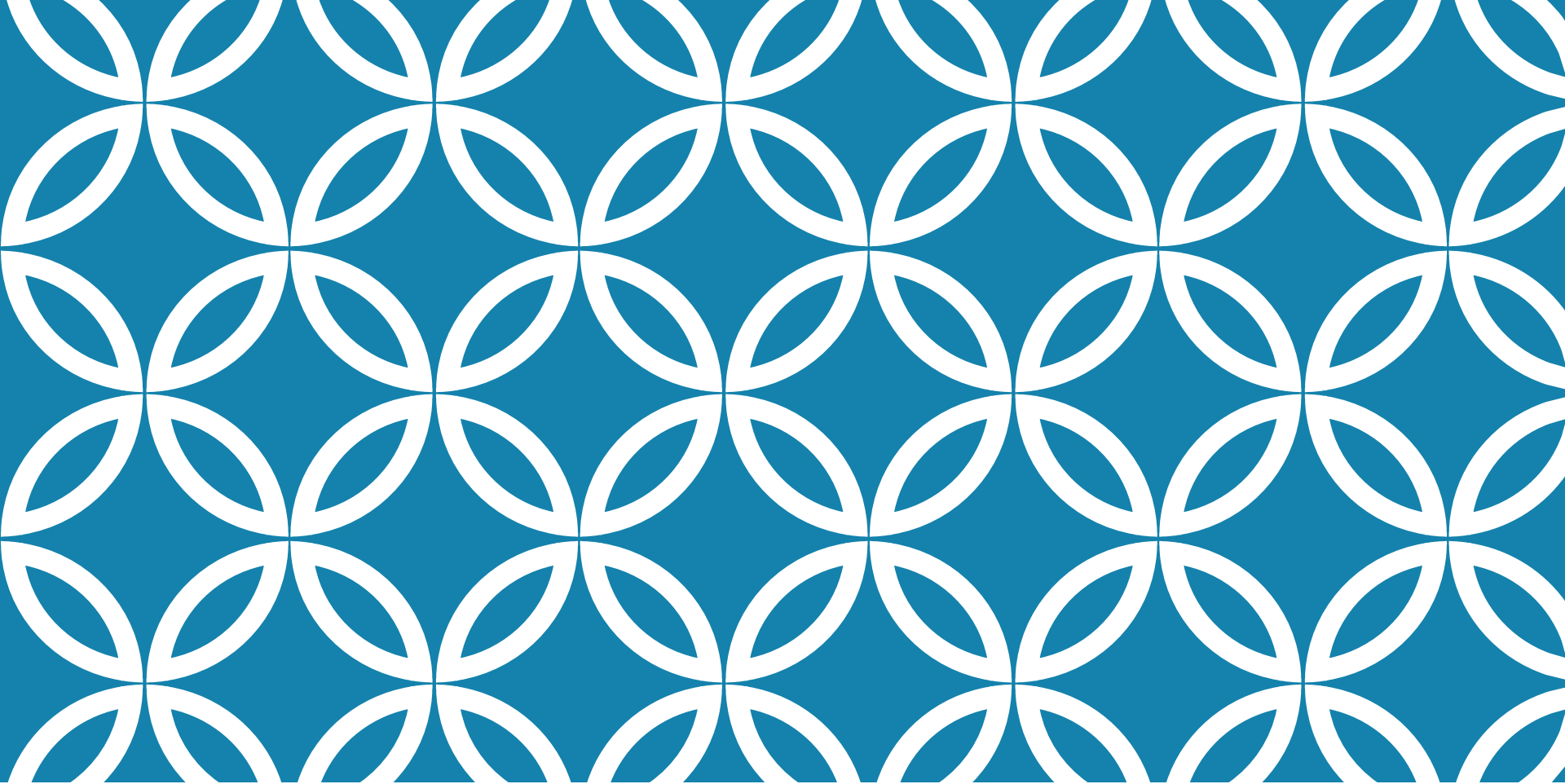


CONDUITES ADDICTIVES ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de
l'Orne
- Alençon 17 Mai 2019 -



Elvar DESNOS
Chargé de Mission ANPAA
Normandie

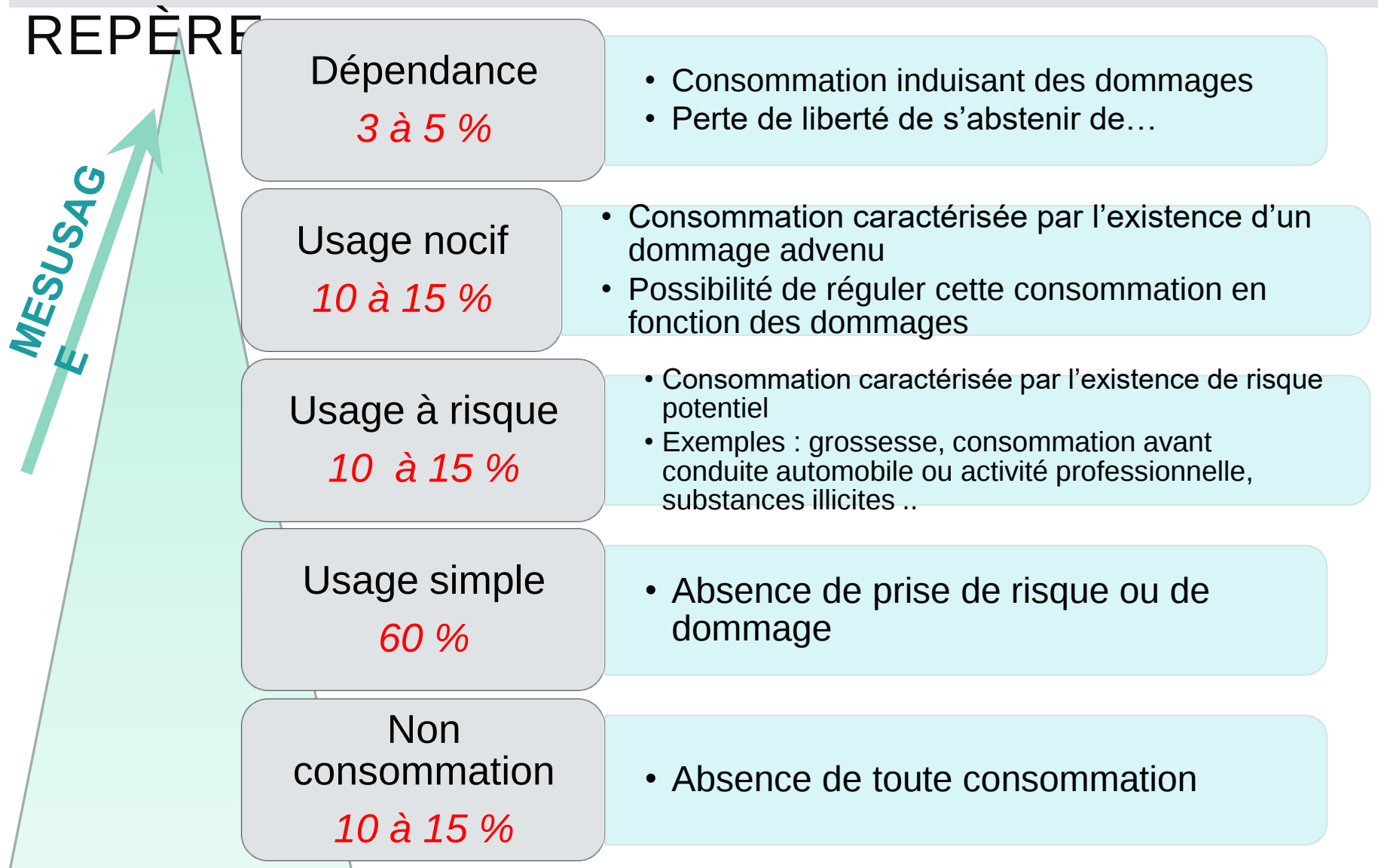


***LE CHAMP D'INTERVENTION DE
L'EMPLOYEUR
ADDICTION ? CONSOMMATION ?***

ADDICTION - CONDUITE ADDICTIVE

- L'Addiction : « *Processus de l'usage d'un produit ou de la pratique d'un comportement comme réponse à l'obtention de plaisir ou de réduction d'un mal être physique ou psychique* »
- L'Addiction se caractérise par une **impossibilité à se passer de ...** Produit ou Comportement
- L'absence - Le Manque ... est douloureuse voire insupportable
- Tout va être mis en œuvre pour éviter le manque : Comportements de précaution (Anticipation)
- Cette nécessité de ... , ce besoin de ... entraînent la « **perte du contrôle** » et la **poursuite de la conduite** malgré **les effets négatifs** physiques, psychiques ou sociaux ... **rencontrés**
- Tout va être mis en œuvre pour protéger la relation avec le produit : Dénî, justification, minimisation
- Toute relation addictive ne se traduit pas par une difficulté dans l'exercice de l'activité professionnelle : Exemple le tabac

CONSOMMATION - USAGES - POINTS DE REPÈRE



CONDUITE ADDICTIVE – LES COMPOSANTES DE LA RELATION

Espace privé ou intime

L'intérêt de la consommation, du comportement

- Permet de ...
- Evite de ...

Relève de la responsabilité de l'usager de le questionner

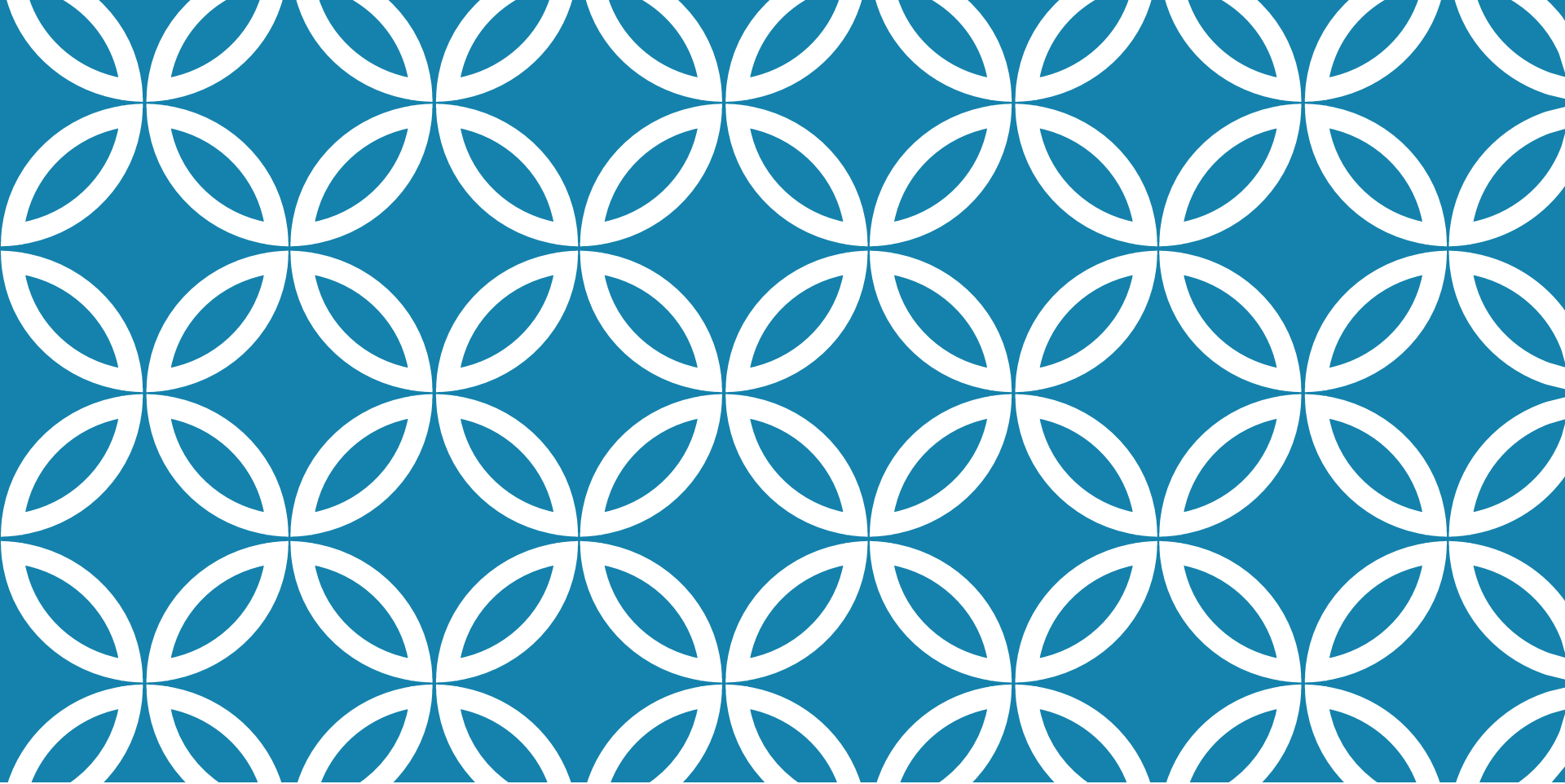
Espace public ou social

Les conséquences de la consommation, du comportement repérables dans l'espace public / professionnel

- Ce qui peut être observé, vu de tous (altérations, empêchements, dommages)

Relève de la responsabilité du tiers, au regard de sa

*Dans le champ professionnel, il s'agit de gérer ...
... des problématiques professionnelles et non des problématiques de consommation*



LES PRODUITS PSYCHOACTIFS L'INTÉRÊT DE LA CONSOMMATION

LES PRODUITS PSYCHOACTIFS : UNE GALAXIE

LICITES

Alcool - Tabac

ILLICITES

Stupéfiants

PRESCRITS

Médicaments

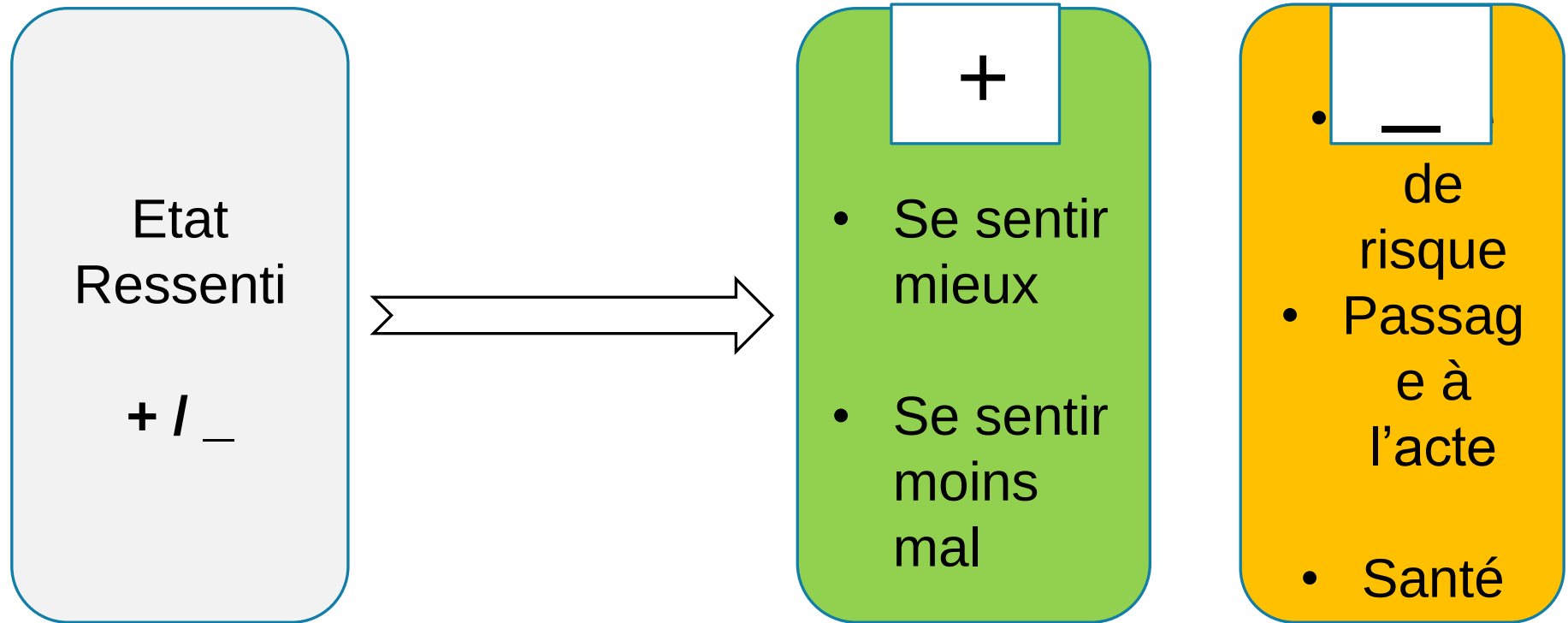
AUTO ADMINISTRÉS

*Médicaments
détournés*

Achats internet

ACTION ET INTÉRÊT D'UN PRODUIT PSYCHOACTIF

Passer d'un état avant consommation à un état après consommation



*Plus l'écart apporté par la consommation est important et positif
Plus la personne est en risque*

LES EFFETS RECHERCHÉS DES PRODUITS PSYCHO ACTIFS

Stimuler l'activité physique et/ou psychique

Accroître les capacités, les performances, les résultats Parvenir à, Réussir à ...

- Favoriser temporairement un état d'éveil et d'excitation réduisant la fatigue
- Induire un sentiment d'assurance et de contrôle de soi

Café
Thé
Amphétamines
Cocaine
Ecstasy -
MDMA
Alcool
Tabac

LES EFFETS RECHERCHÉS DES PRODUITS PSYCHO ACTIFS

Réduire l'activité physique et/ou psychique

- Abaisser les tensions, calmer les angoisses Faire face à ...
- Provoquer une sensation de détente, décompresser
- Permettre de « s'évader », de se « distancier » de la réalité

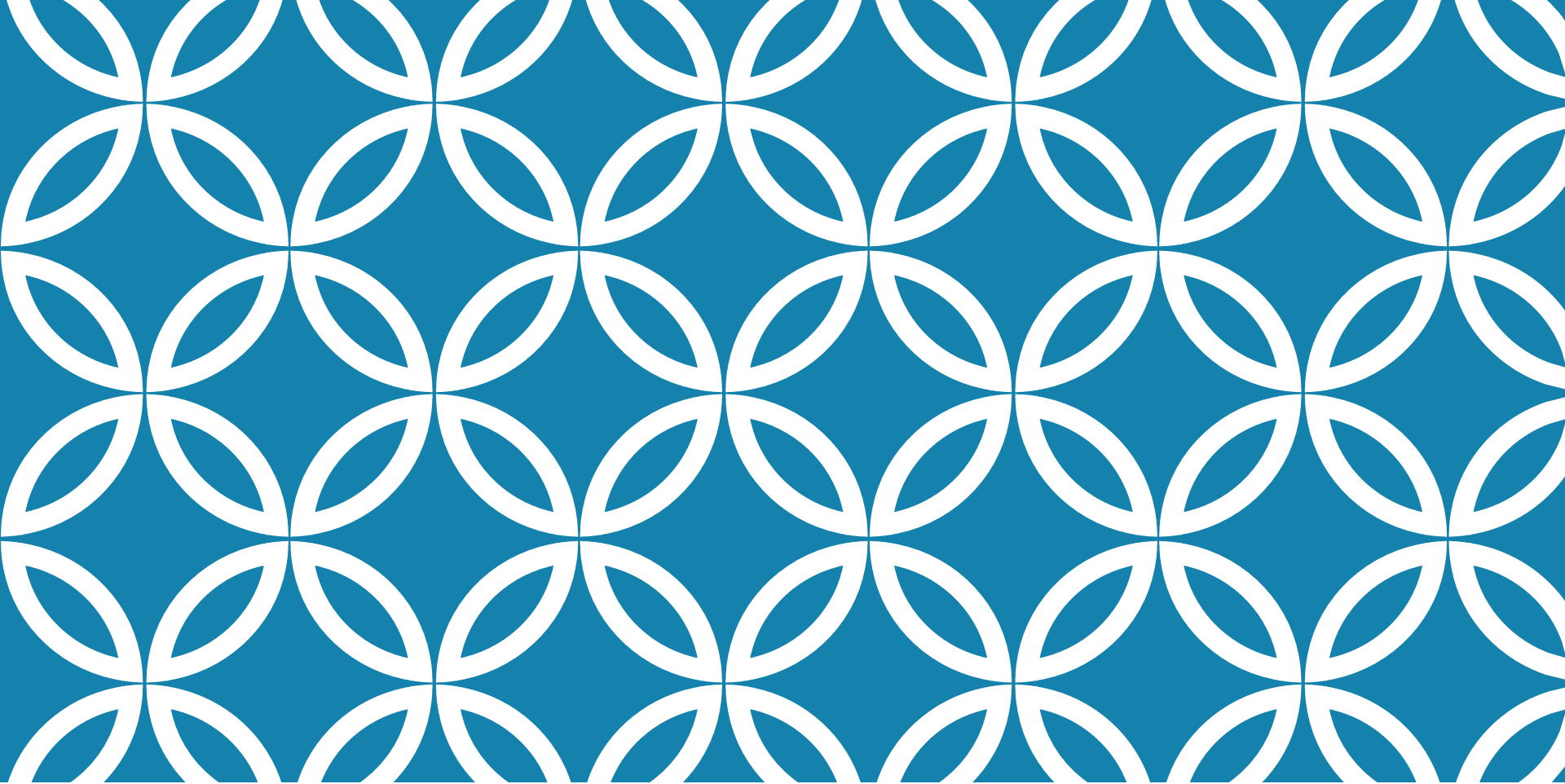
Cannabis
Somnifère
Opiacés
Alcool
Tabac

LES EFFETS RECHERCHÉS DES PRODUITS PSYCHO ACTIFS

Transformer la vie psychique

- Provoquer une perturbation de la perception de l'environnement et de la réalité
- Oublier, dormir ... (ivresse, hallucination),
- Echapper ou nier la réalité

LSD
Cannabis
Champignons
Alcool



IMPACT DES CONSOMMATIONS

***LES RISQUES DANS LE CHAMP
PROFESSIONNEL***

RISQUE ADDICTIF – SANTÉ PSYCHIQUE

Intégrer dans la vie professionnelle la consommation d'un produit dans une fonction d'adaptation à l'activité développée et aux conditions de son exécution

Evoluer vers une consommation qui dépasse la fonction recherchée et devient
Consommer par nécessité (Dépendance)

RISQUE SÉCURITÉ – SANTÉ PHYSIQUE

Les produits psycho actifs :

- Altèrent et perturbent les capacités cognitives, motrices ...
- Participent à la baisse de la vigilance et du contrôle
- Les effets sont doses dépendants

L'augmentation du risque est proportionnelle à la consommation

Porter atteinte à l'intégrité physique du salarié et/ou de son entourage

RISQUE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

Apparition progressive de dégradation dans le domaine des compétences professionnelles

- Présence au poste de travail
- Productivité au poste de travail
- Qualité de la relation avec les collègues de travail, le hiérarchique, la clientèle

Atteinte au déroulement de la carrière du fait d'une prestation professionnelle perturbée par la consommation

- Ralentissement
- Rétrogradation
- Licenciement
- Aménagement médical
- Mise au placard

LE RISQUE JURIDIQUE

Mise en cause pour non respect non exécution ou non application des responsabilités que chacun, selon son statut, doit assurer

En référence :

- Règlement Intérieur
- Code du Travail
- Code Pénal
- Code de la route
- Code de la Santé Publique ...

RISQUE SANTÉ PHYSIOLOGIQUE

Consommation et seuil de risque toxicité *Organisation Mondiale de la Santé*

Usage ponctuel : Pas plus de 4 doses, (verre standard) par occasion

Usage régulier :

- 21 doses par semaine pour un homme (3/j : 30g)
- 14 doses par semaine pour une femme (2/j : 20g)

Abstention de consommation au moins un jour par semaine

Consommation et seuil de risque toxicité *Santé Publique France /Institut National du Cancer*

Pas plus de 10 verres standard (10g) par semaine

Pas plus de 2 verres standard par jour (20g)

Prévoir des jours sans consommation

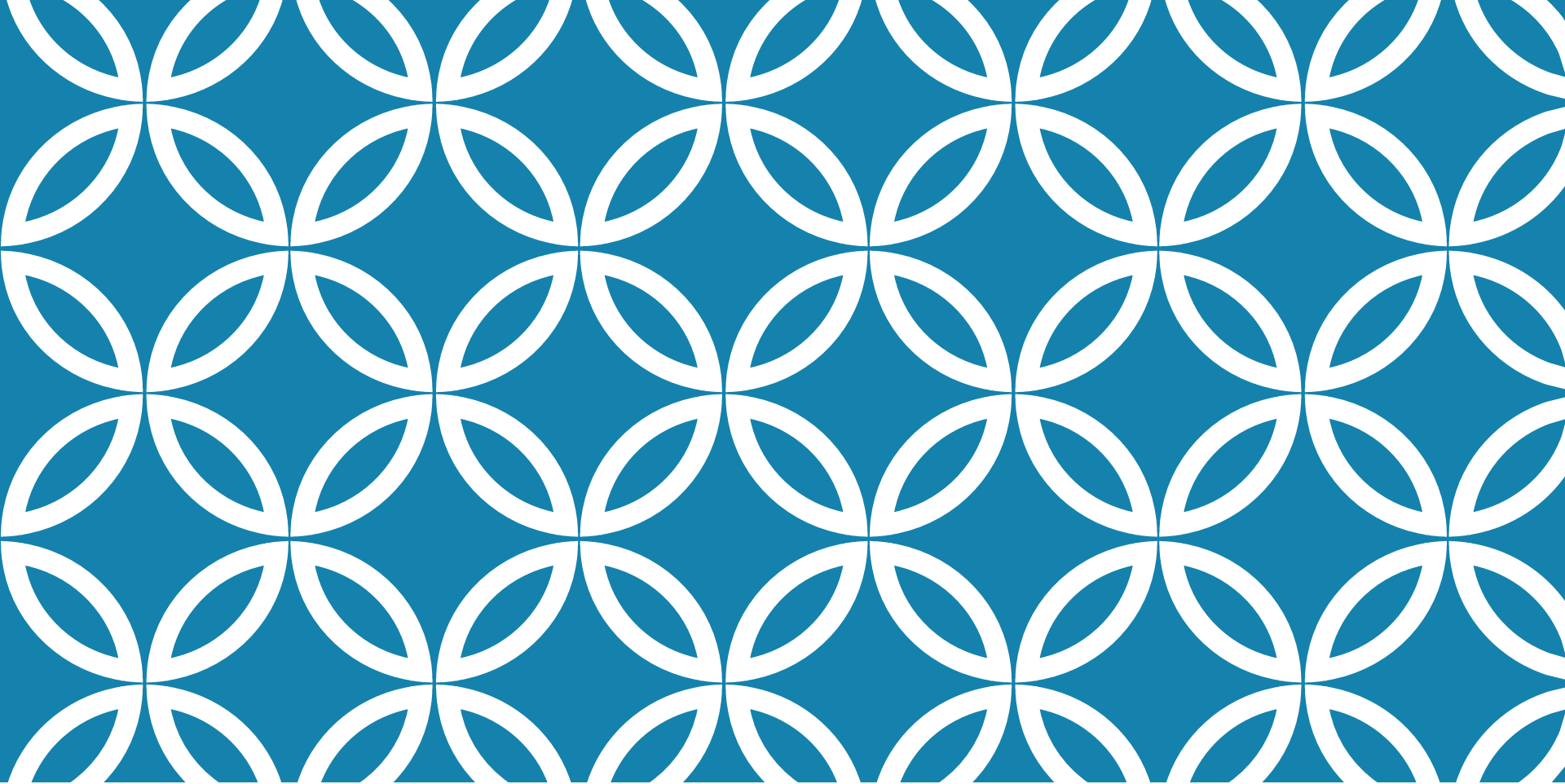
QUESTIONNAIRE DETA - CAGE

1 - Avez vous déjà ressenti le besoin de diminuer votre consommation de boissons alcoolisées (de cannabis)?

2 - Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation ?

3 - Avez déjà eu l'impression que vous buviez, consommiez trop ?

4 - Avez-vous eu besoin d'alcool, de cannabis dès le matin pour vous sentir en forme ?



INITIALISER UNE DÉMARCHE D'AIDE

AIDER UNE PERSONNE ADDICTE : PRINCIPES CLÉS

Le parcours d'une personne addictive vers un changement de comportement est un cheminement long parfois irrégulier

- La relation avec le produit consommé s'est construite sur l'intérêt trouvé dans les effets de la consommation
- Elle s'est structurée dans le temps – La prise de distance, la rupture avec le produit ne peut se faire brutalement / Cela relève d'un processus progressif inscrit dans la durée
- L'objectif de l'aide n'est pas de « retirer » brutalement le produit - « désintoxiquer » - mais de permettre à l'utilisateur d'engager une réflexion et de pouvoir envisager l'intérêt d'un changement dans son comportement, de se définir un autre mode de fonctionnement

AIDER UNE PERSONNE ADDICTE : PRINCIPES

L'employeur, le manager, le collègue, tous les acteurs de la Collectivité ...
ont un **Rôle majeur** à jouer dans *l'Initialisation d'une démarche*

Un principe central en addictologie - L'Intervention Précoce

L'entourage observe les dysfonctionnements et les dommages –
s'interrogeant sur *Quoi Faire ? Que Dire ?*

*L'attente, le silence, le non-dit, la sous-estimation de la situation ...
développés et pensés protecteurs et non jugeant, ne permettent que
le maintien et le développement de la conduite addictive de la
personne*

La parole vraie, respectueuse permet à la Personne de se questionner, de
comprendre qu'il est possible de parler sans être jugé, de réfléchir à un
changement

« Le silence fait souffrir, il génère l'angoisse - La **parole respectueuse** est
libératrice »

AIDER UNE PERSONNE ADDICTE : EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Engager l'aide à partir d'un champ où l'entreprise a une légitimité à intervenir : Un problème professionnel
 - Nommer le dysfonctionnement professionnel observé, les enjeux et les conséquences de ce comportement
 - Gérer la problématique professionnelle observée comme tout autre dysfonctionnement professionnel – La règle pour tous – Contractualiser le cadre d'une amélioration de la situation
 - Enoncer l'hypothèse d'un lien entre ce dysfonctionnement et une consommation – Ce n'est pas porter un jugement mais donner du sens à l'altération de la compétence professionnelle
 - Entrer en relation avec le Service de Santé au Travail
 - Proposer la rencontre avec un Service addictologique

L'Énoncé, même s'il suscite des mécanismes de défense de la part de la Personne, est la condition nécessaire pour pouvoir engager une prise de conscience

« Dire n'est pas suffisant mais il est nécessaire pour permettre l'évolution d'une personne, pour permettre une prise de conscience »

CONTACTS

L'ANPAA Normandie est à votre disposition pour étudier et élaborer un accompagnement adapté à la spécificité de votre Collectivité

- Elvar DESNOS : Formateur - Consultant - Addictologue

elvar.desnos@anpaa.asso.fr Tel : 02 31 85 35 21 ou 06 08 93 77 56

- ANPAA Normandie : **Secrétariat Régional Prévention Formation**

Un numéro UNIQUE pour vos demandes de PRÉVENTION et de FORMATION

Du lundi au jeudi de 9h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 16h30

02 35 70 37 42 prevention.normandie@anpaa.asso.fr